

Fiche de poste

Identification

Intitulé du poste	Puéricultrice interface prévention protection de l'enfance	Direction	DGA-DSS
Intitulé du métier de référence	Puéricultrice	Service	Conseil technique prévention enfance et parentalité
Nom, prénom du titulaire du poste (s'il est déjà en poste)		Code poste SEDIT*	24CPRJ00013_PT
		Code métier*	

Statut

Catégorie	<input checked="" type="checkbox"/> A <input type="checkbox"/> B <input type="checkbox"/> C	Titulaire / contractuel	Contractuel
Filière	Médico-sociale	Cadre d'emplois	Puéricultrices
Grade détenu		Grades possibles	Puéricultrice Hors classe

Conditions de travail

Lieu (rattachement administratif principal)	PDS Est Anjou – Saumur	Travail sur écran (+ de 2h/jour)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui
Déplacements (lieux, fréquence...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Option ARTT	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input checked="" type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> Indifférent
Permis de conduire requis	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Astreinte	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Matériel mis à disposition (véhicule, tenue...)		Délégations de signature	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui
Conditions de travail particulières (travail le week-end, en soirée, travail en équipe, intempéries...)	<input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/> Oui	Lesquelles : Risque de "dépassement" d'horaire de bureau en fonction des nécessités de service (heures supplémentaires récupérées)	

Prévention hygiène et sécurité : « Il est rappelé la responsabilité de chacun en matière de respect des règles de prévention, d'hygiène et de sécurité :

- tout agent doit veiller à sa propre sécurité et à celle de ses collègues ;
- de surcroît, le manager est responsable de la bonne application de ces règles. »

Source : Articles L4121-1 et L4122-1 du code du travail

Règles particulières d'hygiène et de sécurité à respecter ¹ .	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :
Aptitudes physiques requises (le cas échéant)	<input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Oui	Lesquelles :

¹ En cas de réponse positive, la présente fiche de poste doit être accompagnée d'un document précisant ces règles.

Place dans la hiérarchie et relations de travail

Fonction et nom du supérieur hiérarchique direct (N+1)	Conseiller Technique Prévention Enfance Parentalité, Grégory Daudin	
Fonction des subordonnés directs (N-1) (nombres de personnes encadrées)	néant	
Réalisation de l'évaluation annuelle du personnel	<input checked="" type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI
Principaux interlocuteurs au sein des services départementaux	Maisons départementales des solidarités, PMI, services de la direction enfance famille (service d'offre d'accueil du jeune enfance, service enfance en danger à travers la Crip, service protectio de l'enfance), équipes	

	d'évaluation des informations préoccupantes
Principaux interlocuteurs à l'extérieur des services départementaux	Prestataires Milieu Ouvert (AEMO, AEMO-R, PEAD...), acteurs du soutien à la parentalité : TISF, services de soins, santé mentale...

Contribution du poste d'activité du Département

Mission	Sous la responsabilité du conseiller technique prévention enfance parentalité, la puéricultrice : Assure une veille dans l'attente de la mise en place effective d'une mesure administrative ou judiciaire ordonnée pour les enfants de moins de 6 ans.
----------------	--

ACTIVITES LIEES AU POSTE (10 activités maximum)	Poids relatif %	Niveau de resp ²
> Activités principales :		
Accompagner des familles, principalement à domicile, afin d'assurer une veille dans l'interface prévention-protection de l'enfance, en assurant une vigilance particulière au niveau de la santé de l'enfant et de la famille, tout en assurant une forme de continuité dans l'intervention sociale via la « veille »	50 %	
Assurer le lien avec les travailleurs médico-sociaux des territoires pour recueillir des informations sur les situations familiales et poursuivre la concertation durant l'accompagnement	15 %	
Assurer le lien partenarial avec les interlocuteurs de santé du territoire, de protection de l'enfance, de l'éducation nationale, des structures petite-enfance, des associations TISF...	10 %	
Rédiger des notes et rapports afin de rendre compte de l'accompagnement pour la CRIP, MDS et/ou partenaires	10 %	
Participer aux réunions, temps techniques, synthèses et groupe de travail, formations, en lien avec les missions confiées, afin de rendre compte de sa pratique professionnelle sur le projet d'accompagnement pour la famille auprès du responsable de l'équipe IPP	15 %	
Total	100 %	

² Niveau de responsabilité :

I - décide, est responsable de / **II** - propose, élabore, définit, participe à / **III** - exécute, met en œuvre.

COMPETENCES LIEES AU POSTE

Savoirs (connaissances théoriques)	Avoir un diplôme de puéricultrice D.E. Mobiliser ses compétences spécifiques en lien avec la parentalité Connaitre la psychologie et le développement de l'enfant Avoir des notions de systémie, de la psycho-pédagogie et de la relation d'aide.
Savoir-faire (lié à l'expérience pratique)	Être en capacité de : <ul style="list-style-type: none"> - Entrer en relation avec des personnes dans un contexte complexe, à l'issue d'une procédure d'évaluation d'information préoccupante - Assurer un rôle d'interface, le cas échéant, entre les personnes et les institutions - Organiser son temps de travail en respectant les délais imposés par les procédures pour rédiger et saisir informatiquement des écrits professionnels - Assurer une veille documentaire et actualiser ses connaissances - Travailler en autonomie et en équipe - Respecter les règles déontologiques et éthiques - Maitriser les outils bureautiques (word, excel) Rédiger et saisir les rapports
Savoir procédural (procédures)	<ul style="list-style-type: none"> - Connaitre le cadre législatif de protection de l'enfance, et connaitre les différents dispositifs départementaux de prévention/protection de l'enfance - Maitriser les circuits de l'information préoccupante - Connaitre la charte de la prévention et de la protection de l'enfance - Identifier les partenaires de l'institution et inter-institutionnels dans l'environnement du travailleur social et connaitre leur culture - Travailler en réseau - Savoir négocier et coopérer, travailler en partenariat Savoir confronter ses observations de façon argumentée, documentée et factuelle

Savoir relationnel (relations humaines)	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à travailler en autonomie dans l'exercice de la fonction - Qualités relationnelles pour : <ul style="list-style-type: none"> o S'adapter avec souplesse (écoute, réactivité et diplomatie) à la diversité des publics rencontrés o Travailler en équipe et en réseau - Capacités à : <ul style="list-style-type: none"> o Gérer ses émotions et à prendre du recul o Effectuer de l'écoute active, avec empathie, o Gérer son implication personnelle o Savoir dire et formuler pour se faire comprendre des personnes aidées, avec pédagogie o Gérer des situations d'agressivité ou de conflit o Analyser une problématique familiale, et évaluer le degré de risque/danger auquel peut être exposé l'enfant o Évaluer les compétences parentales - Sens de la négociation et de la coopération (ouverture, souplesse, fermeté), de l'altérité (respect des places de chacun) - Être organisé et rigoureux
Autres	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptabilité, ouverture d'esprit Capacité à innover